

LIVRET D'ACCUEIL

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

HÔPITAL
LYON SUD

ÉTUDIANTS ÉLÈVES

ACCUEIL ET RESSOURCES DU TERRAIN DE STAGE

UNITÉ HJ NEURO GERIATRIE



DIRECTION DES SOINS GHS MARS 2024

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
FICHE 1	4
Présentation des Hospices Civils de Lyon.....	4
FICHE 1 bis	5
Présentation de l'établissement d'accueil	5
FICHE 2	7
Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon	7
FICHE 3	8
Présentation de l'unité et conditions d'accueil	8
FICHE 4	9
Conditions d'accueil	9
FICHE 5	10
Pré requis avant l'arrivée en stage	10
IFSI	10
FICHE 5	Erreur ! Signet non défini.
Pré requis avant l'arrivée en stage	Erreur ! Signet non défini.
IFAS	Erreur ! Signet non défini.
FICHE 5	Erreur ! Signet non défini.
Pré requis avant l'arrivée en stage	Erreur ! Signet non défini.
IFMEM	Erreur ! Signet non défini.
FICHE 5	Erreur ! Signet non défini.
Pré requis avant l'arrivée en stage	Erreur ! Signet non défini.
IFA	Erreur ! Signet non défini.
FICHE 6	11
Situations cliniques prévalentes.....	11
Habilitation au dossier patient Easily paramédical	12

PRÉAMBULE

Bienvenue au sein du Groupement Hospitalier Sud des Hospices Civils de Lyon.

Ce livret vous est destiné, il vous renseignera sur les conditions dans lesquelles va se réaliser votre stage. Il doit être pour vous un outil afin de mieux appréhender le temps que vous allez passer au sein du service.

Comme le rappelle votre référentiel de formation, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances, mais aussi des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Vous devez être **acteur de votre formation** et pour cela il vous sera demandé de présenter et compléter votre **portfolio** tout au long du déroulé de votre stage.

Vous devrez formuler des **objectifs de stage** au regard de votre avancement dans la formation mais également de vos attentes en lien avec les spécificités du service qui vous accueille.

Vous devrez également, et ce tout au long du déroulé du stage, réaliser votre **auto évaluation**. Cette auto évaluation sera nécessaire pour la réalisation des **bilans de mi-stage et stage** que vous devrez organiser avec votre tuteur et/ou le cadre du service.

N'oubliez surtout pas de vous positionner dans une démarche constructive d'apprentissage en faisant preuve de curiosité, de dynamisme et de motivation.

Nous vous rappelons également que dans ce cadre, l'usage du téléphone portable doit se limiter au strict nécessaire. L'apport d'information sur les réseaux sociaux concernant des personnes ou des lieux peut conduire à des sanctions.

Sur leur lieu de travail, les étudiants et élèves, tout comme les agents, sont soumis à l'obligation de neutralité du service public. Ils ne peuvent pas manifester leur appartenance religieuse par leurs propos ou le port d'un signe religieux. Toute forme d'incitation et pratique religieuse est également interdite sur le lieu et pendant le temps de travail. Ces interdictions valent, quelles que soient les fonctions exercées au contact ou non du public, pendant le temps de travail et sur le lieu de travail.

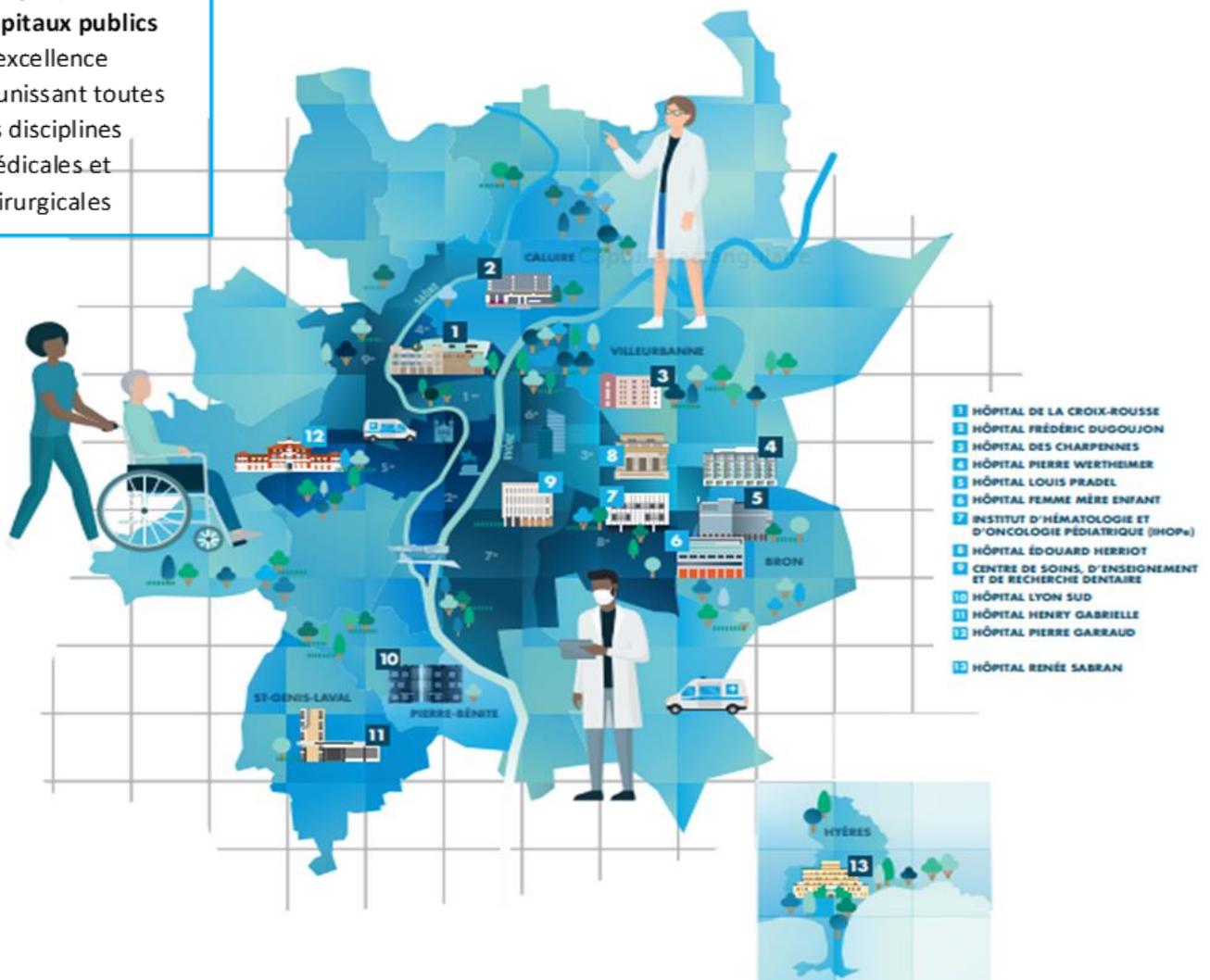
Bon stage.

FICHE 1

Présentation des Hospices Civils de Lyon

LES HCL : 2^{ÈME} CHU DE FRANCE

Forts de 200 ans d'histoire médicale, les **Hospices Civils de Lyon**, ce sont **13 hôpitaux publics** d'excellence réunissant toutes les disciplines médicales et chirurgicales



FICHE 1 bis

Présentation de l'établissement d'accueil

Groupement Hospitalier Sud

Un hôpital généraliste proposant une offre de soins complète :

Multiplés spécialités médicales et chirurgicales dont la cardiologie, la neurologie ainsi que l'orthopédie, l'urologie et la chirurgie digestive

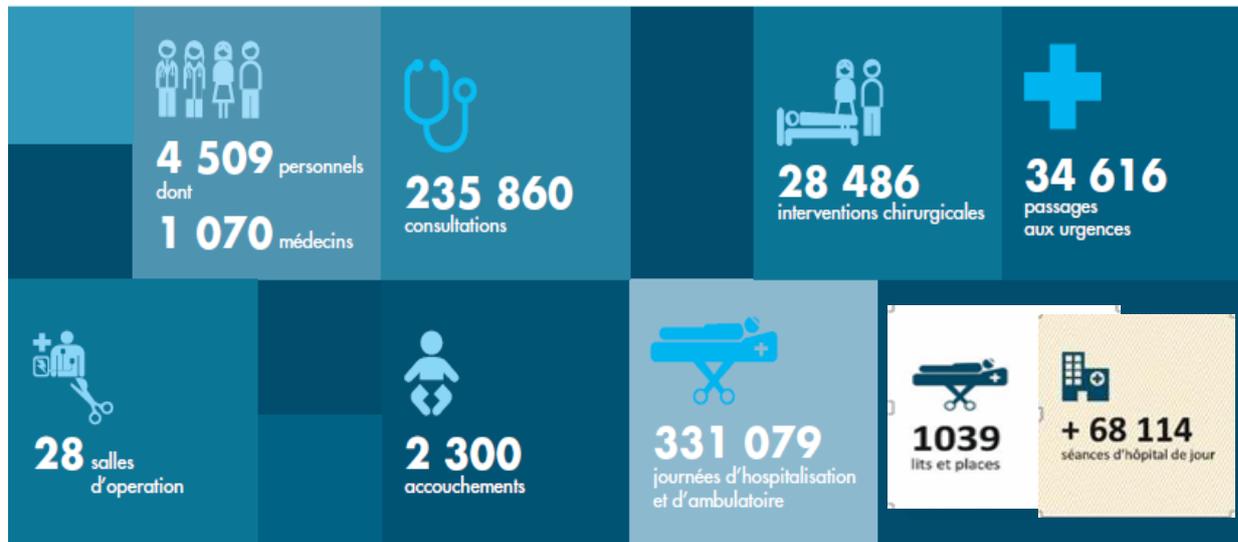
- ✓ Un établissement de référence dans la prise en charge des urgences, des femmes enceintes, de l'endométriose et des patients âgés.
- ✓ Associé à un campus universitaire de 4 000 étudiants.
- ✓ 1er site de cancérologie des HCL
- ✓ Centres européens en recherche clinique dont le Centre Européen pour la Nutrition et la Santé et Institut Européen du Lymphome (CENS-ELI).

Hôpital Lyon Sud et Hôpital Henry Gabrielle

C'est aussi :

- Projet de rénovation des urgences, des blocs opératoires et des services de réanimation (BAURéals).
- Maison hospitalière (hébergement des accompagnants et des patients au décours du séjour).

HÔPITAL LYON SUD



Oct 2022

L'hôpital Lyon Sud est un campus hospitalo-universitaire qui s'étend sur 80 hectares, associé à la faculté de médecine Lyon-Sud et à l'institut de formation en soins infirmiers Clémenceau. Il résulte de la fusion (1979) des hôpitaux Jules Courmont et Sainte-Eugénie en un seul hôpital généraliste de proximité et de recours.

Son développement, depuis 30 ans, a été assuré par une vaste entreprise de modernisation avec l'implantation successive de bâtiments entre les deux sites historiques : pavillon chirurgical (3A) en 1980, bâtiment medicotechnique (BMT-3B) en 1992, pavillon urologie-néphrologie-hémodialyse (3C) en 2004, centre de biologie en 2008, pavillon médical (1D) en 2009 et extension du pavillon Marcel Bérard (1G) en 2011.

PLAN



*Lignes de bus : C7/12/17/18/78/88/S9/114/145



INFO_HCL_DMC 12/23

FICHE 2

Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

Charte des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.

Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

1. L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
2. L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
3. L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
4. Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
5. Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
6. L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
7. Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
8. Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
9. Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

Rédaction : COPIL tutorat-compagnonnage - Validation : DPAS

FICHE 3

Présentation de l'unité et conditions d'accueil

INTITULÉ

Établissement : Groupement Hospitalier Sud

Adresse postale :
165 Chemin du Grand Revoyet, 69495 PIERRE BÉNITE Cedex

Pôle : Médecine et Gériatrie

Intitulé du service, de l'unité :

HDJ NEURO GERIATRIE

Localisation dans l'établissement : les équipes peuvent simplement indiquer « confère plan en annexe »
1 C RDC

TYPOLOGIE DU STAGE

Soins :

Courte durée Longue durée, de suite et de réadaptation

Santé mentale et psychiatrie Individuels ou collectifs sur lieux de vie

Spécialités ou orientation :

Neurologie : HDJ douleur neuro

Gériatrie : HDJ évaluation gériatrique – Programme bien sur ses Jambes

Hospitalisation complète Consultations

Hôpital de semaine Hôpital de jour

Autre :

CAPACITE D'ACCUEIL

Lits : Places : 9 Box :

ORGANIGRAMME

Cadre de santé :

Téléphone : 04.48.86.32.12

Téléphone : 04.48.86.39.27

Mail :

Maitre de stage : CDS Tuteur : IDE

FICHE 4

Conditions d'accueil

ÉQUIPE			
	Nombre		Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
	neuro	gériatrie	
Médecin	7	1.7 ETP	
Cadre	0.20 ETP	0.50 ETP	
IDE	4.8 ETP	2ETP	
ASD/AP	3 ETP	2ETP	
ASH			
EJE			
Particularités / spécificités : <i>(transversalité, réseau, équipes mobiles)</i>			
Neurologie : activité d'électrophysiologie en laboratoire et sur l'ensemble des unités de Lyon Sud Gériatrie : Evaluation gériatrique, Programme bien sur ses jambes, mini HDJ, Parcours onco gériatrique			
HORAIRES DE L'ÉQUIPE		HORAIRES DE L'ÉTUDIANT 7H DE STAGE/JOUR + 30 minutes de repas Ou 10H /12H selon les spécificités de l'unité	
Matin : Soir : Jour : 8H30-16H20 Nuit : Alternance jour/nuit :		8h30-15h50	
Modalités d'encadrement : Accueil et encadrement réalisé par une infirmière de l'unité <i>1^{ère} évaluation à 5 jours avant de poursuivre le stage en HDJ gériatrie</i> <i>2^e évaluation à 5 jours après la prise de poste sur le secteur gériatrique</i> <i>3^e évaluation à la fin du stage</i>			
Ressources mises à disposition : Neurologie : documents dans un classeur mis à disposition de l'étudiant en salle de soins Gériatrie : évaluation des prérequis lors de la prise de poste sur le secteur gériatrique, et accompagnement en lien avec les éléments définis lors du retour de ces prérequis.			
Informations pratiques : <i>Accès à l'établissement, repas, vestiaires, tenues...</i> Transports publics : métro B (Saint-Genis-Laval Hôpital Lyon Sud) / bus : C7 – C10 – 12 - 17 – 18- 78 – S9- 114-145-119- 120 Accès autoroute A7 – sortie Pierre Bénite « Hôpitaux Sud » Accès via autoroute A7 - Accès A450 sortie Pierre-Bénite – Hôpitaux Sud Le stationnement étant payant sur le site nous vous recommandons de laisser votre véhicule sur le secteur Ste Eugénie (vers l'IFCS Clémenceau), un chemin piétonnier est aménagé pour accéder à l'hôpital (cf. plan).			

FICHE 5

Pré requis avant l'arrivée en stage IFSI

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage :

OUI NON

Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :

Neurologie :

- Anatomie et physiologie du cerveau
- Epilepsie
- AVC
- Traumatisme crânien
- Pharmacologie : connaître les noms de 3 antiépileptiques et leur principal effet indésirable

GERIATRIE / :

- Pharmacologie : différents antalgiques et paliers, connaître les différents anticoagulants
- Différents types de démences
- Anatomie du corps humain (squelette, cœur, appareil digestif...etc.)
- Notion d'hygiène hospitalière

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

Missions principales :

Soins à visée : éducative préventive diagnostique x curative x palliative

Neurologie : soins à visée diagnostique essentiellement sur le secteur d'explorations fonctionnelles, éducatif et curatif sur l'HDJ neuro

Caractéristiques de la population accueillie :

Neurologie : Patients en situation de handicap

Gériatrie : Patients âgés polypathologiques

Pathologies et/ou situations prévalentes :

Neurologie : Épilepsie, AVC, maladies neurodégénératives

Gériatrie : Démence, perte d'autonomie

Protocoles de soins spécifiques, référentiel de bonnes pratiques :

Neurologie :

Prise en charge de la douleur, utilisation des outils de cotation de la douleur

Tens

Qutenza

Perfusions

Gériatrie :

Bilan état général du patient (MMS, autonomie, ONSI, débimétrie, radio cinéma...etc.)

Perfusions : Aclasta, venofer, transfusion

Parcours de soins :

Neurologie : Accueil et installation du patient

- Identitovigilance
- Communication avec le patient
- Observation des différents examens en électrophysiologie (électroencéphalogramme, électroneuromyogramme, potentiels évoqués) en laboratoire et éventuellement dans un service de l'hôpital (Urgences, réanimation, hématologie...) afin d'être en capacité de connaître le déroulement et les conditions de l'examen pour ensuite être capable d'expliquer l'examen à un patient

Gériatrie :

- Accueil et installation du patient
- Identitovigilance
- Prise de sang
- Réalisation de différents tests d'évaluation
- Accompagnement à la radio cinéma
- Observation des différents temps d'évaluation du patient (ASD, IDE, Neuropsychy, diet, nutritionniste, rééducateurs...)
- Traçabilité des actes dans le dossier de soins.

Habilitation au dossier patient Easily paramédical

- Le cadre de santé :

- Identifie les étudiants éligibles à l'habilitation (IFSI des HCL).
- Procède à l'habilitation des étudiants concernés, sur le rôle « étudiant » et sur le périmètre CR de stage.
- Informe l'équipe infirmière.

- L'étudiant infirmier :

- Se paramètre dans le CR où il est habilité.
- Consulte et renseigne le dossier d'un patient dans le cadre de son champ de responsabilités pour assurer des soins sécuritaires et permettre la continuité des soins.
- **Ne doit pas tracer l'administration du médicament en autonomie.**
- **Ne doit pas utiliser la fonction « faire une demande pour moi-même » ou utiliser la fonction « bris de glace » pour rechercher un patient non présent dans l'unité.**
- Ne doit pas utiliser le code d'un autre professionnel ou d'un autre étudiant.
- Ne doit pas réaliser d'impression ou de photographie du dossier patient, ni échanger des informations concernant les patients avec des moyens non sécurisés (SMS, photos, mails personnels, réseaux sociaux) et des personnes non habilitées (ne faisant pas partie de l'équipe de soins).

Besoin d'aide ?

En cas de difficulté ou pour toute question / remarque :



support.habilitations_easily@chu-lyon.fr



654 choix 1

LES 9 ENGAGEMENTS

POUR LA QUALITÉ DE VIE DES STAGIAIRES PARAMÉDICAUX

La présente charte s'applique à toute personne en formation clinique, que cette formation soit initiale ou continue, dès lors que cette personne exerce dans l'établissement ou la structure pendant un stage et quelle qu'en soit la durée. La charte intégrale est disponible sur les sites de la FHF et de la FNESI.

1 L'ACCUEIL DU STAGIAIRE

- Un livret d'accueil est adressé au stagiaire en amont de son arrivée sur le lieu de stage.
- Un temps d'accueil dédié est prévu par la structure de stage.

2 L'INTÉGRATION DU STAGIAIRE

- L'intégration commence par l'appréhension de l'organisation, elle s'organise au niveau institutionnel et au niveau de la proximité par le maître de stage ou le tuteur.

3 LES CONDITIONS DE TRAVAIL, DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ POUR LE STAGIAIRE

- Pour chaque stagiaire, le lieu de stage s'engage à fournir :
 - ▶ Un espace décent pour se changer et d'un espace individuel et sécurisé pour entreposer ses effets personnels.
 - ▶ Des conditions de restauration nécessaires à une réelle pause journalière.
 - ▶ Des moyens lui permettant d'accéder au lieu de stage.
 - ▶ Un accès individuel aux logiciels utilisés par les équipes de soins, afin notamment de faciliter la traçabilité des soins réalisés dans le respect des procédures informatiques et règles relatives au dossier de soins informatisé.
 - ▶ Un espace de travail adapté permettant l'accès aux documents nécessaires à la prise en charge des usagers.
 - ▶ Lorsque cela est possible, un accès au parking de l'établissement dans les mêmes conditions que les professionnels.
 - ▶ Un dispositif de protection du travailleur isolé s'il est prévu que chaque professionnel en porte un.

4 LA FORMATION REÇUE PENDANT LE STAGE

- Le stagiaire doit avoir la possibilité de recourir à un encadrant de sa spécialité le cas échéant, désigné au préalable pendant la totalité du stage.
- Au plus tard le 1^{er} jour du stage, les objectifs d'apprentissage formulés par le stagiaire et son institut de formation sont présentés à la structure d'accueil.
- L'encadrant organise le stage afin de répondre aux objectifs d'apprentissage et de compétences attendues.

5 LA GESTION DU TEMPS DE STAGE

- L'encadrant et le stagiaire s'accordent sur le parcours du stage, en début de stage.
- Au cours du stage, l'encadrant veille à consacrer du temps dédié au stagiaire pour répondre à toutes questions ou besoins d'approfondir un point.

6 L'IMPLICATION DU STAGIAIRE

- L'établissement met en œuvre une organisation qui permet l'implication des stagiaires dans leurs temps d'apprentissage.
- Le stagiaire assume sa place d'acteur dans sa formation sur le lieu de stage.

7 LES CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION

- Un temps dédié est identifié, au début du stage, pour les évaluations de mi et fin de stage.
- Le stagiaire doit être présent lors de son évaluation, il doit pouvoir s'exprimer.
- La structure de stage fait également l'objet d'une évaluation de satisfaction par le stagiaire.

8 LA PARTICIPATION À LA VIE INSTITUTIONNELLE

- Le stagiaire a accès, s'il le souhaite, aux ordres du jour et PV des instances représentatives du personnel et assiste aux réunions pluridisciplinaires de la structure de stage.

9 L'APPLICATION DE LA CHARTE

- La présente charte est largement diffusée par tous les moyens à tous les lieux de formation et tous les lieux de stage.
- Elle est une référence de la qualité du stage.

